

Réf: Dossier N° 054787

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TRADITION D'AFRIQUE »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 1311,
Ilot 23

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 03/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRADITION D'AFRIQUE »

Objet : -MATERIEL DE RECYCLAGE ET DIVERS
-VENTE DE VIN ET D'ALCOOL(type rhum)
-MISE EN BOUTEILLE DU VIN ET D'ALCOOL
-CONFECTIONNEMENT ET VENTE DE PRODUIT

DERIVE
S
BIEN
S

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA BONOUMIN, Lot 1311,
Ilot 23

Dirigeant(s) : M PROUHA FREDERIC JACQUES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07263 du 24/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36221/GTCA/RC/2021 du 24/11/2021

